Bercylien



N° 23 - novembre 2011 - spécial résultats des élections



Une première dans la Fonction Publique...

ÉditoUne première dans la Fonction

•

Pages 2-3 Élections 2011

Faisons parler les chiffres
51,6 %... c'est le taux de participation

•

Pages 4-5 Élections 2011

Vos élus en CAP et CCP



Page 6 Élections 2011

• : Résultats 2011 sur les administrations centrales SG et DGFiP Brèves



Page 7
Fonction publique : protection
sociale

 Arrêts maladie, le gouvernement s'en prend aux malades
 Brèves



Page 8

Actualité revendicative Journée d'action du 13 décembre

Brèves

$\blacktriangleleft \triangleright$

BERCYlien

Directeur de la Publication Christiane JOHO

Comité de rédaction

Marie-Claire AUTIER

Daniel BARRIÈRE

Christian CHAMOREAU

DIRECCTE - Écoles

Albert AMBOISE

Patrick CROSNIER

Le 20 octobre 2011, les agents des fonctions publiques de l'État et hospitalière ont voté pour renouveler leurs représentants dans les instances représentatives du personnel. Les agents de la fonction publique territoriale et certaines instances de la Fonction publique de l'État, avaient voté en 2010 et leurs voix ont été ajoutées pour établir la représentativité des organisations syndicales.

Il s'agissait:

- d'élire directement sur liste les représentants aux comités techniques (CT) ministériels, de proximité (ou locaux -CTL-) et spéciaux, ce qui était la grande nouveauté;
- de renouveler les représentants aux CAP-CCP dans un scrutin à un seul tour.

La CFDT a conforté sa 1^{ère} place sur BERCY, y compris en ajoutant les voix obtenues au CTL de la centrale DGFiP à celles obtenues au CT de l'administration centrale (périmètre Secrétariat général).

Les personnels ont ainsi montré qu'ils faisaient confiance à la CFDT pour avancer sur les questions collectives par la concertation, même si le contexte économique et social s'est particulièrement dégradé depuis décembre 2007, date des précédentes élections en CAP-CCP.

Dernier coup en date qui stigmatise une fois de plus les agents de la Fonction publique : l'instauration, sans concertation préalable, d'un jour de carence pour tout arrêt de maladie.

La CFDT s'indigne du fait qu'au cœur de la crise, le gouvernement choisisse le populisme et la dénonciation calomnieuse plutôt que la solidarité et la cohésion sociale.

La CFDT exige une concertation pour la prise en charge, comme cela est le cas pour 75 % des salariés du privé, de cette journée de carence.

ÉLECTIONS 2011 : faisons parler les chiffres

Au niveau de la Fonction publique de l'État, la CFDT progresse de 3,2 points avec une audience de 14,5 %.

Au niveau ministériel, la CFDT maintient son audience et ses 2 sièges au CTM Finances.

Au CT unique d'administration centrale, la CFDT conforte sa première place et ses 3 sièges.

Au CT spécial cadre de vie (SEP2), la CFDT obtient 1 siège.

Dans les services centraux de la DGFiP, **la CFDT** obtient également 1 siège au CT local et se positionne au 3^{ème} rang.

Dans les écoles des Mines et à l'Institut Télécom, la CFDT progresse et 60 % des personnels lui accordent désormais leur confiance : elle détient 7 sièges sur 10 au CT commun Mines Télécom.

Enfin, dans le CT commun des institutions régionaux d'administration (IRA), la CFDT obtient 5 sièges sur 7 et plus de 64 % des suffrages.

À nous maintenant de tirer parti de ces scores pour faire vivre le dialogue social que nous voulons dans les instances où nous siègerons et dans les négociations auxquelles nous participerons. Nous nous montrerons à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée ou renouvelée.

Comités techniques - Administration centrale	Mandat	Prénoms - NOM	Affectation	
Comité Technique unique d'administration centrale		Christiane JOHO	Syndicat CFDT	
	Titulaires	Jean-Marc CHOLET	DGCIS	
		Laurence DAVI DE BONA	SG - DSI	
		Christian CHAMOREAU	Syndicat CFDT	
	Suppléants	Chantal LABAT-GEST Syndicat CFDT		
		Patrick JEAN	SG - DRH3 - Poitiers	
Comité Technique Spécial SEP2	Titulaire	Pascal MARTIN	SG - SEP 2B	
	Suppléante	Pierrette BARBEOC'H	SG - SEP 2C	

Comité Technique Local de la Centrale DGFiP	Mandat	Prénom - NOM	Affectation
Comité Technique Local du Service Central de Réseau DGFiP	Titulaire	Gauthier DOYELLE	DGFIP - DLF D1
	Suppléante	Tiphaine ROUZY	DGFIP - GF 1C

NOTA: les seuls comparatifs que nous pouvons faire portent sur les CAP-CCP 2007-2011 du SG (cf. analyse en page 6). En effet, pour les élections en CT les champs statistiques étant différents, nos commentaires restent prudents.



51,6 %...

...c'est le taux de participation aux élections dans la Fonction publique de l'État, et c'est également le taux, globalement faible, enregistré pour le CT d'administration centrale Bercy.

Cette abstention, en augmentation de plus de 5 points pour les CAP-CCP du SG, nous interpelle. À quoi l'imputer ? La complexité du scrutin pourrait être incriminée, mais dans les ministères économique et financier, la participation a été de plus de 83 % !!!

Une analyse de la participation aux scrutins des CAP-CCP dans les différents corps gérés par le SG révèle une très faible participation de 31 % chez les contractuels, peu concernés car majoritairement en CDD (contrat à durée déterminée).

Chez les C (administratifs et techniques), la participation de 50 % est en chute de 8 points par rapport à 2007.

Dans ce périmètre d'administration centrale, les fonctionnaires en fin de carrière sont totalement démotivés, faute de perspectives. Découragés par le délitement des missions de service public, les agents sont plus préoccupés par leur retraite prochaine. Globalement, cette baisse de participation dans toutes les catégories, pourrait bien traduire une perte de confiance dans la gouvernance de nos ministères.

CFDT CGT Entente FO (dont GNPA) SPAC (UNSA) SPSCM (FGAF)/CGC SUD (Solidaires) CFTC FSU SPSCM (FGAF) CGC Autres

Comité technique unique d'administration centrale (agents en fonction en AC)

Voix	Audience	Sièges
1 099	23,33 %	3
963	20,45 %	2
657	13,95 %	1
532	11,30 %	1
530	11,25 %	1
439	9,32 %	1
398	8,45 %	1
92	1,95 %	0
-	-	-
-	-	1
-	-	-
	•	
4 710	100.00 %	10

Commissions administratives et consultatives paritaires 27 CAP & CCP (agents gérés par le SG)

Voix	Audience	Sièges
1 531	27,50 %	31
952	17,09 %	16
728	13,08 %	11
787	14,14 %	10
-	-	-
316	5,68 %	2
408	7,33 %	2
-	-	-
648	11,65 %	9
174	3,12 %	2
23	0,41 %	0
5 566	100.00 %	83

Élections professionnelles 2011 - Vos élus en CAP et en CCP

Corps Grade	Mandat	Prénom - NOM	Affectation
Administration Centrale			
Adjoints administratifs principaux de 1ère classe	Titulaire	Evelyne HIGOUNET	SG - IGPDE
	Suppléante	Marie-Line CARDONA	DGCIS
Secrétaires administratifs de classe normale	Titulaire	Pierrette BARBEOC'H	SG SEP
	Suppléant	Sébastien PERRE	AIFE
Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle	Titulaire	Christian CHAMOREAU	Syndicat CFDT
Secretaires administratifs de classe exceptionnelle	Suppléante	Virginie LABIS	ONP
	Titulaire	Véronique VECCIANI	DIRECCTE Languedoc-Roussillon
Attachés d'administration	Suppléant	Jean-Pierre TINCHON	CGIET
	Titulaire	Christiane JOHO	Syndicat CFDT
Attachés principaux d'administration	Suppléant	Daniel ROUZY	CGEFi
	Titulaire	Gabriel CUMENGE	DG Trésor
	Titulaire	Patrick ROUX	Commission Européenne
Administrateurs civils classe normale	Suppléante	Nadine RICHARD	DGEFP
	Suppléant	Laurent PERRIN	ARCEP
	Titulaire	Chantal LABAT-GEST	Syndicat CFDT
Administrateurs civils hors classe	Suppléant	Frédéric SANS	DGCIS
Contrôleurs généraux économiques et financiers	Titulaire	Olivier CAILLOU	C.B. Picardie
	Titulaire	Martin LE CŒUR	CGEFi
de 2 ^{ème} classe	Suppléant	Olivier GOULET	C.B. Aquitaine
	Suppléant	Marc KRECKELBERGH	C.B. Nord - Pas-de-Calais
Contrôleurs généraux économiques et financiers	Titulaire	Élisabeth KAHN	CGEFi
de 1 ^{ère} classe	Suppléant	Maurice BESTOSO	C.B.M. Culture
	Titulaire	Caroline GALLERAND	DDAS Loire-Atlantique
Assistants de service social	Suppléant	Luc PAWLAK	DDAS Paris
	Titulaire	Marie-José NAMBOTIN	DDAS Côte-d'Or
Assistants de service social principaux	Suppléante	Éliane GEORGES	DDAS Calvados
	Tituloine	Anne LEMAÎTRE	DDAS Côte-d'Or
Conseillers techniques de service social	Titulaire	Pascale BLANCHON	DDAS Cole-d Of DDAS Bouches-du-Rhône
	Suppléante	Pascale BLANCHON	DDAS Bouches-uu-Rhone
	Titulaire	Christine LE CARDIEC	SG - SEP
Traducteurs principaux	Suppléante	Karine BOKOBZA-PEREZ	SG - SEP
Agents contractuals de l'administration contrals	Titulaire	François BEAUVAIS	DGCIS
Agents contractuels de l'administration centrale sous CDI	Suppléante	Catherine LONGE-MAILLE	DAJ
Agents contractuels de l'administration centrale			
Agents contractuels de l'administration centrale	Titulaire	Sylvain CHEVALIER	CGEFI-SCOSA

Élections professionnelles 2011 - Vos élus en CAP et en CCP

Titulaire	Jean-Marc CHOLET	DGCIS
Suppléante	Joëlle LE GOFF	DGCIS
Titulaire	Geneviève MORHANGE	DGCCRF
		DGCIS
Supprount	Canino 223 CCO1111	
Titulaira	Claire LONCHET	École des Mine ENSTIM Alès
		ENSTIM Alès
		ENSTIM Albi-Carmaux
Suppléant	Michel BEIGBEDER	ENSM Saint-Étienne
Titulaire	Guy MINGUET	ENSTIM Nantes
Titulaire	Karim INAL	ENSM Saint-Étienne
Suppléant	Stéphane PANIER	ENSTIM Douai
Suppléant	Jean-Claude ROYER	ENSTIM Nantes
Titulaire	Bernard BOURGES	ENSTIM Nantes
Suppléante	Marie-Reine BOUDAREL	ENSM Saint-Étienne
Titulaire	Jean-François AGASSANT	ENSM Paris
Titulaire	Jérôme ADNOT	ENSM Paris
Suppléant	Lionel DUPONT	ENSTIM Albi-Carmaux
Suppléant	Dominique MARCHIO	ENSM Paris
		ENSTIM Douai
		ENSM Saint-Étienne
		ENSM Paris
Suppléant	Albert BOYER	ENSM Saint-Étienne
Titulaire	Françoise DI RIENZO	ENSM Paris
Suppléant	Richard METHNER	ENSTIM Douai
		Imprimerie nationa
Titulaire	Elisabeth JUGE-LE-ROUX	DRFIP
Suppléante	Mona KUBEC	ADETEF
Titulaira	Norbort DELALIALE	DCDDI
		DGDDI
Suppleant	Dialei DERON	Imprimerie Nationale
D	GFiP Service central de rés	seau (Centrale DGFiP) <i>CAP Locale</i>
Titulaire	Philippe BINCTIN	Fédération CFDT
Suppléant	Patrick GRECH	SC CABINETS
Titulaire	René MAYER	Fédération CFDT
Suppléant	Éric BERCKER	Fédération CFDT
Titulaire	Renaud RECROSIO	DLF D1
	Ismaël BALLO	SC - SI2C
	Titulaire Suppléant Titulaire Suppléant Titulaire Suppléant Titulaire Titulaire Suppléant Titulaire	Titulaire Geneviève MORHANGE Suppléant Janine BEDOUCHA Titulaire Claire LONGUET Suppléant Olivier SKAWINSKI Titulaire Paul GABORIT Suppléant Michel BEIGBEDER Titulaire Guy MINGUET Titulaire Karim INAL Suppléant Jean-Claude ROYER Titulaire Bernard BOURGES Suppléant Jérôme ADNOT Titulaire Jérôme ADNOT Suppléant Dominique MARCHIO Titulaire Pierre BEDART Titulaire Delphine JUHEM Suppléant Erick BROTONS Suppléant Richard METHNER Titulaire Françoise DI RIENZO Suppléant Richard METHNER Titulaire Françoise DI RIENZO Suppléant Richard METHNER Titulaire Didier DERON DGFIP Service central de rés Titulaire Philippe BINCTIN Suppléant Patrick GRECH Titulaire René MAYER Suppléant René MAYER

Élections

Brèves

Dépenses sociales et retraites en ligne de mire

Le gouvernement vient de présenter son énième plan de rigueur : un saupoudrage de mesures injustes et inefficaces pour la CFDT.

Allongement d'un trimestre de la durée de cotisation retraite pour la génération née en 1956 (décret du 01/08/11) et mise en place du départ à la retraite à 62 ans, initialement prévue pour 2018, avancée à 2017... Voilà 2 mesures pour donner des signes aux agences de notation qui n'auront pas pour autant un impact significatif sur les déficits. Ces deux mesures affectent les seniors, toujours plus nombreux à être touchés par le chômage. Elles ont des répercussions en chaîne sur les dispositifs de départ anticipé pour les carrières longues, maintenus par la réforme de 2010, malgré le durcissement des conditions.

Au lieu de supprimer les heures supplémentaires défiscalisées comme le réclame la CFDT, ce qui rapporterait 4 milliards d'euros par an, le gouvernement a choisi de s'attaquer aux dépenses sociales ou de santé. Les revalorisations des prestations familiales et des aides au logement sont bloquées à 1 % maximum : les économies réalisées ne seront pas colossales mais en revanche cela touchera les familles et les jeunes au lieu de soutenir leur pouvoir d'achat.

En matière fiscale, le gouvernement table sur 2,6 milliards d'euros d'économies supplémentaires d'ici 2016 grâce à un coup de rabot de 15 % sur les niches fiscales au lieu des 10 % initialement prévus et la suppression du dispositif Scellier.

Dernière mesure en date : un jour de carence à chaque arrêt de maladie, surtout pour les fonctionnaires puisque 75 % des salariés du privé bénéficient d'une subrogation de l'employeur.

Et quelles sont les mesures pour l'emploi ou la croissance ? Si ce plan donnera un peu de répit au « AAA » de la France, il compromet les perspective de croissance et de cohésion sociale.

Résultats des élections 2011 sur les administrations centrales SG et DGFiP

Résultats des élections 2011 en administration centrale 27 CAP et CCP gérées par le SG

La CFDT consolide sa première place et progresse de 2,8 points avec 27,5 % des suffrages exprimés sur l'ensemble des CAP et CCP.

Avec 17,1 % d'audience, la CGT se maintient à la seconde place à plus de 10 points derrière la CFDT et seulement 3 points d'avance sur le SPAC-UNSA. Ce dernier remonte au 3^{ème} rang avec 14,1 % des suffrages devant FO qui est à 13,1 %. Le SPSCM-FGAF enregistre une baisse de près de 5 points pour un résultat de 11,6 %.

La CFTC baisse de 0,2 point, SUD-Solidaires progresse de 0,9 point, enfin la CGC doit sa progression d'un demi-point à son alliance avec le SPSCM (FGAF).

Résultats des élections 2011 en centrale DGFiP

1 CT local et 3 CAP locales gérés par la DGFiP

En Centrale DGFiP, sur les 3 CAPL, la CFDT fait un score honorable en obtenant un siège dans chacune des commissions.

Avec également un siège au CT local et 13,51 % des suffrages, la CFDT s'installe en 3^{ème} position.

C'est un excellent début pour une première et sans aucune antériorité sur ce champ professionnel.

Grâce à la confiance que vous lui avez renouvelée, la CFDT confirme sa première place à Bercy. Encore merci de nous conforter dans notre pratique syndicale de proposition, de négociation et d'engagement.

Tous les résultats détaillés sont en ligne sur notre site : www.cfdt-finances.fr/-Centrales-

Protection sociale

Arrêts maladie, le gouvernement s'en prend aux malades



La CFDT s'insurge contre l'instrumentalisation par le gouvernement de la fraude aux arrêts maladie et demande une table ronde sur le sujet.

Véronique Descacq, secrétaire nationale chargée de la protection sociale, a vivement réagi à l'annonce de l'instauration d'un jour de carence supplémentaire pour les salariés du

privé en arrêt maladie et de la création d'un jour de carence pour les fonctionnaires. Selon elle, « après la taxe sur les complémentaires santé, les ponctions sur le budget de l'assurance-maladie, les ponctions sur les allocations familiales et les allocations logement... le gouvernement s'en prend directement aux salariés malades sous couvert de lutte contre la fraude ».

En effet, pour **la CFDT**, « il faut pourchasser et punir la fraude dans un système de solidarité », mais « il est inacceptable de désigner tous les salariés comme des fraudeurs potentiels ». D'autant plus que la fraude « doit être recherchée là où elle se trouve : dans le travail non déclaré (9 à 15 milliards d'euros), ainsi que chez les praticiens complaisants qui déshonorent leur profession », alors que les indemnités journalières ne représentent que 2,5 % du budget de la Sécurité sociale.

Populisme

La secrétaire nationale s'indigne « qu'au cœur de la crise que nous traversons, le gouvernement choisisse le populisme et la dénonciation calomnieuse plutôt que la solidarité et la cohésion sociale ». En effet, il est indigne de la part du gouvernement de transformer les salariés en « bouc-émissaire quand on refuse de remettre en cause les exonérations sur les heures supplémentaires (4 milliards d'euros) et qu'on laisse prospérer des paradis fiscaux qui détournent des dizaines de milliards d'euros

à l'échelle de la France ».

DERNIÈRE MINUTE

Les sénateurs de la commission des finances ont supprimé par amendement le jour de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie.

L'Assemblée nationale aura le dernier mot en dernière lecture du projet de loi de finances. La CFDT demande « le retrait immédiat des mesures qui s'en prennent à la santé de nos concitoyens » et exige la réunion d'une table ronde avec les partenaires sociaux pour envisager les moyens efficaces d'une lutte contre la réalité de la fraude.

Brèves

S.O.S. Filière Sociale

Aujourd'hui, il y urgence à reclasser les assistants de service social dans le nouvel espace statutaire (NES) de la catégorie B, au plus tard au 31 décembre 2011.

Sur la grille et la carrière des conseillers techniques de service social, la CFDT a dénoncé les différences de traitement imposées aux filières techniques, administratives et sociales. Les métiers de l'encadrement, quelle que soit la filière à laquelle ils sont rattachés, méritent une égale considération. Il n'est donc pas admissible pour la CFDT que les conseillers techniques de service social continuent d'être privé d'un déroulement de carrière complet en catégorie A.

Sur la grille de rémunération et le déroulement de carrière des assistants de service social, la CFDT a rappelé qu'elle ne renoncerait en aucun cas, à sa revendication de passage en catégorie A.

Cantines de Bercy

Bonne nouvelle :

Celle de Chevaleret est ré-ouverte depuis le 14 novembre après des travaux d'insonorisation indispensables demandés par la CFDT.

Moins bonne nouvelle:

Ce sont des travaux minimalistes car l'administration ne dispose pas des crédits suffisants! Paraît-il...

Bilan:

On entend toujours les conversations, mais heureusement sans la réverbération qui était insupportable!

Mauvaise nouvelle :

Les travaux du restaurant
Daumesnil sont reportés fin 2012
Problème de crédits ? ■

Journée d'action intersyndicale du 13 décembre

"L'austérité en France et en Europe n'est pas la solution à la crise"

Face aux plans d'austérité, l'intersyndicale CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa, réunie le 18 novembre, a décidé d'interpeller le gouvernement, les élus et les responsables d'entreprises dans la période du 1^{er} au 15 décembre, avec un temps fort le 13 décembre.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa, dénoncent fermement les plans d'austérité et de rigueur décidés et imposés par le gouvernement.

L'austérité en France et en Europe n'est pas la solution à la crise. Au contraire, elle risque d'entraîner la récession.

Le gouvernement décide de mesures dans le domaine social sans rencontrer ni entendre les organisations syndicales. Il fait porter les efforts sur les salariés, ce qui creuse les inégalités et plonge des milliers de familles dans les difficultés sociales

Après la taxe sur les complémentaires, les déremboursements, l'instauration de forfaits et franchises, les ponctions sur le budget de l'assurance maladie, la diminution des prestations sociales, le gouvernement s'en prend aux salariés malades, potentiellement « fraudeurs » et « responsables des déficits publics », en instaurant un jour de carence de plus dans le privé et un dans la fonction publique et en tentant d'opposer les uns aux autres.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa décident d'agir ensemble pour s'opposer à ces mesures et obtenir d'autres solutions. Avec un appel commun, elles s'adresseront aux salariés pour interpeller le gouvernement, les élus et les responsables d'entreprises dans la période du 1^{er} au 15 décembre. Dans ce cadre, le 13 décembre sera un temps fort de mobilisations interprofessionnelles, notamment avec des rassemblements.

Tous à la Concorde à 14h00, le 13 décembre 2011. Mobilisons-nous !!!

Brèves

Urgence Catégorie C

Revaloriser le début de carrière

Suite à l'annonce de l'augmentation du SMIC de 2,1 % au 1^{er} décembre 2011, la CFDT a demandé au ministre de la Fonction publique que la grille de rémunération des fonctionnaires et assimilés tienne compte de cette revalorisation à cette même date. Pour la CFDT, la seule mesure envisageable est une revalorisation des grilles de début de carrière, sous forme d'ajout de points d'indice.

8ème échelon pour l'échelle 6

Le décret est paru au JO du 5 novembre dernier. Quand sera-t-il mis en œuvre aux Finances ? Ce nouvel échelon étant contingenté, combien d'agents pourront en bénéficier ? À suivre...

Catégorie B

Mise en œuvre du NES

La CFDT a exigé que le gouvernement tienne ses engagements quant au délai de mise en œuvre de la grille du nouvel espace statutaire (NES). L'ensemble des agents de la Fonction publique, toutes origines confondues, classés en B doivent bénéficier de la nouvelle grille au plus tard au 31 décembre 2011. La CFDT attend du gouvernement qu'il prenne les mesures nécessaires pour qu'une rétroactivité soit possible, si besoin est.

Le ministre de la Fonction publique a répondu qu'il a pris « bonne note » et en « a prescrit un examen attentif » !!!
À suivre

Attachés

La PFR effective à partir de janvier 2012

Lors de la pré CAP du 22 novembre dernier, l'administration s'est engagée à notifier par écrit à tous les agents concernés, la cotation de leur poste.

Pour adhérer

Je contacte le SPACEF, SYNDICAT CFDT Centrales finances

Bâtiment Necker - Télédoc 704 - 120, rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

Courriel: syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - Site internet: http://www.cfdt-finances.fr/-Centrales-.html